



Communiqué de presse  
Paris, le 1<sup>er</sup> février 2023

## Marine Neuville est nommée Directrice du FIPHFP

**Marine Neuville a pris ses fonctions de Directrice du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique ce 1<sup>er</sup> février dernier.**

Marine Neuville a débuté sa carrière en 1998 en tant que Secrétaire générale adjointe à la direction de la vie locale et régionale (DVLRL) de la Mairie du XV<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Paris. Elle a travaillé pour la ville de Paris jusqu'en 2016, occupant tour à tour les postes de Cheffe du Bureau des affaires financières à la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), Cheffe du Bureau de gestion des personnels à la Direction des affaires sociales (DASCO), Chargée de mission auprès du Secrétaire général adjoint du secrétariat général et Responsable de la mission analyses, prévisions et emploi auprès du directeur au sein de la Direction des ressources humaines.

En 2017, elle quitte la ville de Paris pour rejoindre le Ministère du Travail en tant que Responsable de la Mission emploi des travailleurs handicapés à la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), poste qu'elle occupera jusqu'en 2019.

En 2020, elle devient Directrice du Département Développement au sein de la Direction des politiques sociales de la Caisse des dépôts et consignations.

*« Je suis très heureuse de rejoindre le FIPHFP. L'insertion des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique est un enjeu essentiel d'une société inclusive. J'ai hâte de mener à bien les projets du Fonds avec tous les collaborateurs, à commencer par le déploiement du programme exceptionnel en 2023. » - Marine Neuville, Directrice générale du FIPHFP.*

*« Au nom du Conseil national, je tiens à souhaiter la bienvenue à Marine Neuville au sein du FIPHFP. Grâce à son expérience et son profil exemplaire, je n'ai aucun doute qu'elle parviendra à relever tous les défis qui se présenteront, à commencer par le programme exceptionnel, enjeu majeur de l'année 2023. » - Françoise Descamps-Crosnier, Présidente du FIPHFP.*

## À propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (Fonction publique d'État, Fonction publique territoriale et Fonction publique hospitalière). Il accompagne les employeurs publics à mettre en œuvre des politiques d'inclusions professionnelles à impact et à atteindre le taux d'emploi légal de 6%, contribuant ainsi au changement de regard sur le handicap. Depuis sa création, le taux d'emploi légal dans la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,44 % en 2021. Le FIPHFP intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : "il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget" (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Retrouvez  
d'informations  
sur [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

plus



@FIPHFP



@FIPHFP

---

## CONTACTS PRESSE

**Pierre-Yves Galléty – 06 42 98 71 47 – pierre-yves.galley@tbwa-corporate.com**

**Grégoire Husler – 06 70 10 64 35 - gregoire.husler@tbwa-corporate.com**